

Education
CRÈCHES

MASSY

LIVRET D'ACCUEIL

Crèche collective

Mairie de Massy

1 avenue du Général de Gaulle
91300 Massy
01.60.13.3000
www.ville-massy.fr

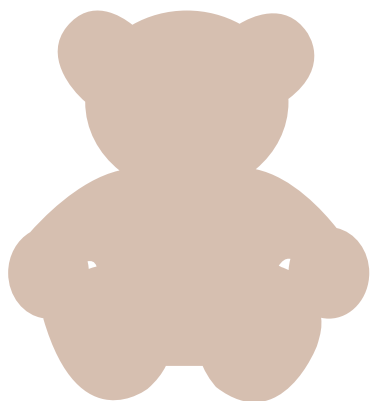


www.ville-massy.fr





BIENVENUE



SOMMAIRE

- 4 LE MOT DE MONSIEUR LE MAIRE
- 5 PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE
- 6 SECTIONS
- 8 MISSIONS ET VALEURS DU PERSONNEL DE LA PETITE ENFANCE
- 11 PRÉSENTATION DES PROFESSIONNELS
- 12 LA PARTICIPATION DES FAMILLES
- 13 PETITS RAPPELS POUR FACILITER LA VIE À LA CRÈCHE
- 14 SOINS ET TRAITEMENTS
LE MOT DE L'ÉQUIPE

LORSQUE L'ENFANT PARAÎT...



Qu'ils soient accueillis en crèche familiale ou en structure collective, nos enfants sont entourés de personnes formidables qui les suivent pas à pas formant ainsi leur deuxième domicile.

Aussi, avons-nous souhaité éditer ce livret d'accueil pour pouvoir maintenir et entretenir le lien entre les équipes des crèches et les familles, pour assurer un suivi entre parents, professionnels et enfant, et tisser un fil entre nous. Un plus pour favoriser le dialogue et assurer la continuité.

Je tiens à remercier tout particulièrement les équipes dirigeantes des crèches de Massy qui ont été à l'initiative de ce document et sans qui, bien sûr, ce cahier n'aurait pas vu le jour.

***Votre Sénateur-Maire,
Vincent Delahaye***



PRÉSENTATION

HORAIRES / JOURS D'ACCUEIL

Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 30.

Les accueils collectifs sont fermés une semaine en hiver, 4 semaines consécutives en été et les jours fériés.

C'est un lieu d'accueil pour l'enfant âgé de 2 mois et demi à 4 ans, et sa famille.

Vous avez la possibilité d'y vivre des moments privilégiés avec lui.

L'équipe propose un projet éducatif autour du respect du rythme et de la personnalité de chaque enfant, en cherchant à lui offrir un lieu adapté à ses besoins.

La prise en charge de votre enfant se fait de manière individuelle et privilégiée.

L'équipe reste à votre écoute pour recueillir vos informations et recommandations afin de respecter la continuité de ses habitudes.

Chaque enfant fait de nouvelles acquisitions à son rythme. L'équipe l'encourage sans jamais faire à sa place. Il prend ainsi confiance en lui, et trouve l'envie de faire de nouvelles découvertes.





SECTIONS

DANS LA SECTION DES BÉBÉS

L'accueil de votre enfant se fait par un auxiliaire de puériculture référent.

Il reste toujours l'interlocuteur privilégié (soins d'hygiène, repas, sommeil, transmissions).

En dehors de ses temps de présence, le suivi de votre enfant est réfléchi et organisé au sein de l'équipe.

Les informations que vous nous donnez le matin nous permettent de prendre le relais, d'assurer une continuité dans la journée, en respectant au maximum le rythme de votre enfant.

Différents supports sont utilisés : feuilles de rythme, de transmissions...

Au sein de la section, votre enfant trouve des espaces spécifiques qui lui servent de repères pour se sentir en sécurité (coins douillets, une place constante dans le dortoir et le coin repas...).

L'équipe fait évoluer ces aménagements selon le développement des enfants (ouverture vers d'autres espaces dès que l'enfant se déplace par exemple).





DANS LA SECTION DES MOYENS

Petit à petit, votre enfant grandit.

Son développement et son rythme continuent à être pris en compte : il mange à table quand il est prêt et veut le faire...

Il découvre de nouveaux jeux et activités.

C'est le début de la mise en place de petits groupes dans un espace toujours adapté et en continuelle évolution.

Son horizon s'élargit et il investit de nouveaux lieux de la crèche (piscine à balles, à eau etc....).

DANS LA SECTION DES GRANDS

Votre enfant veut faire seul le plus souvent.

L'équipe le soutient dans cette quête d'autonomie progressive qui lui reste propre.

Son langage s'affirme, les échanges verbaux s'enrichissent.

Les jeux sont plus structurés avec des activités plus dirigées, sans attente de résultat.

Petit à petit les enfants trouvent de l'intérêt et du plaisir à vivre des temps collectifs (jeux, ateliers, repas, sieste...).

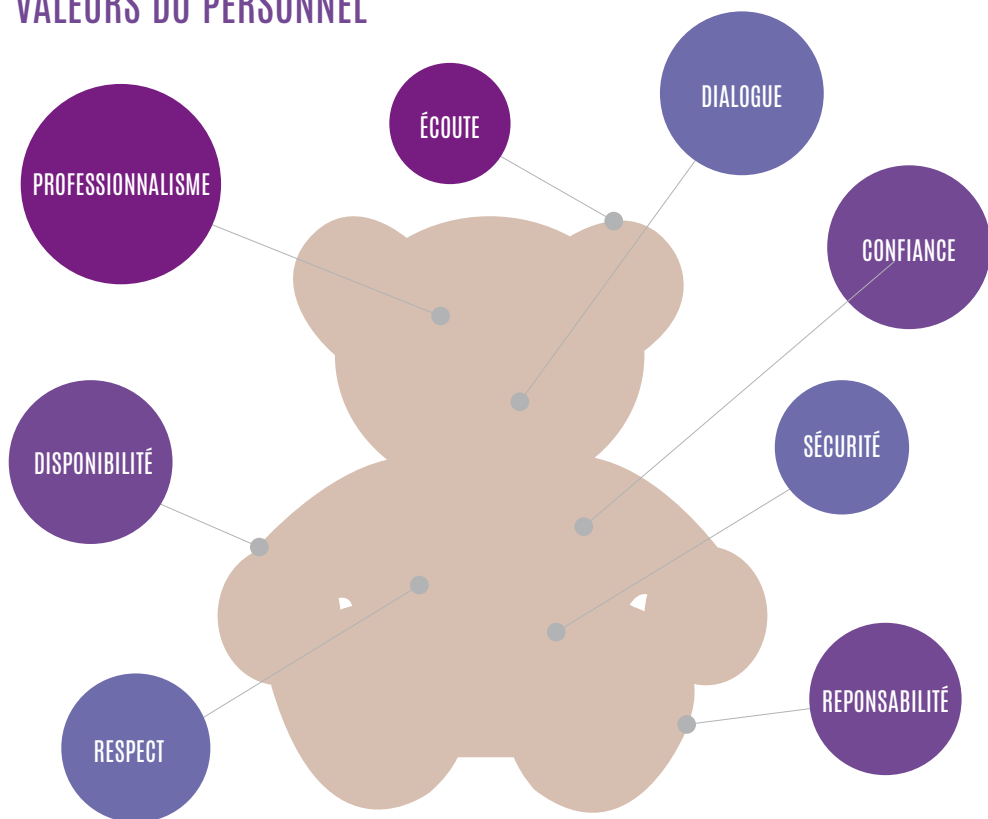
Les jeux libres gardent une place importante pour favoriser les expériences.

Des sorties à pied ou en bus sont proposées tout au long de l'année.



ÉQUIPES & MISSIONS

VALEURS DU PERSONNEL



L'ÉQUIPE DE DIRECTION

Le directeur et le directeur adjoint assurent l'encadrement et le soutien du personnel, le suivi de votre enfant et restent à votre disposition tout au long de son accueil.

Ils assurent par ailleurs la gestion administrative, budgétaire et garantissent l'application du projet d'établissement par un travail d'équipe, en lien avec les différents partenaires. Le secrétariat de l'unité petite enfance participe à la gestion budgétaire et administrative.



Encadrement

+ Soutien

+ Gestion + Communication

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

* L'ÉDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS

Il est garant du respect de la sécurité affective et physique de l'enfant accueilli.

Il a un rôle pédagogique auprès de l'équipe et des enfants, dynamise et coordonne les différents projets.

Il veille à rester disponible pour les enfants, et les familles.

Grâce à l'observation, il propose des activités adaptées aux besoins des enfants et fait évoluer l'espace selon leurs capacités.

* L'AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE



Observation

+ **Garant du projet éducatif**

+ **Organisation + Médiation**

Il accueille l'enfant et sa famille en instaurant une relation de confiance et des repères rassurants.

Il identifie les besoins de chaque enfant et y répond. Il assure les soins, veille à la santé et à la sécurité des enfants.

Il participe à la mise en place du projet de la crèche.



Accueil

+ **Sécurité affective**

+ **Relai parental**

+ **Soins quotidiens**



LES AGENTS TECHNIQUES

* L'AGENT TECHNIQUE POLYVALENT

Il s'occupe du linge et veille à son approvisionnement dans les sections.

Il raccommode et participe à différents projets en confectionnant des coussins, des décorations, des déguisements...

Il gère le stock de linge et de lessive.



Couture

+ **Entretien du linge**

* L'AGENT D'ENTRETIEN

Il fait le ménage et assure la désinfection des locaux.

Il participe au nettoyage des jouets.

Il décape régulièrement les sols de la crèche.

Il gère le stock des produits d'entretien.



Hygiène

+ **Compétences techniques**

+ **Locaux agréables**

* LE CUISINIER / L'AIDE CUISINIER

Ils préparent sur place, au quotidien, des repas équilibrés et adaptés à l'âge et aux besoins des enfants.

Ils respectent les régimes alimentaires particuliers.

Ils gèrent le budget imparti et appliquent les règles d'hygiène et de sécurité alimentaire en collectivité (H.A.C.C.P.).

Une fois par mois, les menus sont élaborés en partenariat avec l'équipe pédagogique.



Équilibre alimentaire

+ **Éveil des goûts**

Tous ces professionnels sont polyvalents et apportent une aide ponctuelle auprès des enfants en fonction des besoins du service.

Ainsi vous pouvez les rencontrer au quotidien.



LES INTERVENANTS

* LE PSYCHOLOGUE

Il accompagne les différents professionnels sur des temps de réunion, de groupes de travail.

Il contribue par ses compétences et ses observations dans les groupes d'enfants à mieux comprendre certaines situations.

Il est à votre disposition pour vous accueillir sur rendez-vous, pour parler de votre enfant à la crèche ou de tout autre sujet qui vous préoccupe



Confidentialité
+ **Accompagnement**

* LE MEDECIN

Il est présent une fois par semaine au sein de la structure.

Il contribue au suivi médical de votre enfant et vous le rencontrerez dès la visite d'admission.

Il est à votre écoute mais ne remplace pas votre médecin traitant.

Il apporte soutien et conseils aux membres de l'équipe.



Prévention
+ **Protocoles médicaux**

* LE PSYCHOMOTRICIEN

Au travers de jeux sensori-moteurs, il amène l'enfant à prendre conscience de son corps, de son environnement et de ses capacités.

L'enfant expérimente différents rythmes et le mouvement sous toutes ses formes. Les notions de plaisir, de maîtrise et d'équilibre sous-tendent ses propositions.



Découverte
+ **Expression**

* L'INTERVENANT MUSICAL

Il fait découvrir aux enfants des sons et des rythmes.

Les séances s'articulent autour de chants, de comptines et de manipulation d'instruments. Ces expériences musicales sans frontière permettent à l'enfant d'explorer le monde sonore.



Rythmes
+ **Eveil culturel**

* LES PARTENAIRES

A cette équipe pluridisciplinaire s'associent les partenaires des ludothèques, médiathèques et centres culturels, que votre enfant est amené à rencontrer.



L'ADAPTATION

Cette période de transition permet à votre enfant de passer progressivement de son univers familial à un lieu de vie différent.

Celle-ci se déroule sur une semaine au minimum.

Elle nécessite votre collaboration, votre disponibilité et celle de l'équipe.

Ce moment est essentiel :

* POUR VOTRE ENFANT

Il fait connaissance avec de nouvelles personnes, de nouveaux locaux, et fait une expérience de séparation.

* POUR VOUS

Vous découvrez son nouveau cadre de vie en partageant des moments qui favorisent un climat de confiance.

* POUR LES PROFESSIONNELS

Ils prennent connaissance du rythme et des habitudes de votre enfant. Grâce à vous, ils apprennent à reconnaître sa façon de s'exprimer, ses besoins et comment y répondre dans la continuité de ce qu'il connaît déjà.





PARTICIPATION DES FAMILLES

Parents, vous avez vous aussi votre place à la crèche.

Pour vous aider à la prendre, nous vous proposons de partager :

- des moments conviviaux variés (ateliers d'activité, petits-déjeuners, anniversaire de votre enfant...).
- des moments festifs (Noël, carnaval, kermesses, spectacles...).
- des sorties avec les enfants (en pique-nique, au zoo...).
- des réunions (de rentrée, à thème, soirées-débat...).



Petit rappels pour faciliter la vie à la crèche

Pensez à amener:

- Une tenue de rechange complète, adaptée aux saisons et à l'âge de l'enfant, marquée à son nom. L'enfant peut participer à des activités salissantes, évitez les vêtements et les chaussures délicats.
- Un doudou, une tétine, ou un autre objet qu'il affectionne particulièrement.
- Une crème protectrice pour le siège.
- Du sérum physiologique pour le lavage de nez et les soins des yeux.
- Une crème solaire et un chapeau.

* LE CONSEIL DE CRÈCHE

Il a pour vocation de favoriser la collaboration et le dialogue entre les parents, les professionnels, les élus locaux, le responsable de l'unité petite enfance, avec l'objectif d'améliorer la qualité d'accueil des enfants.

Chaque année vous pouvez présenter votre candidature comme représentant de parents au sein de cette instance qui se réunit à la demande. C'est une manière de vous associer activement à la vie de la crèche.



SOINS & TRAITEMENTS

- **Si votre enfant a un traitement médical**, une ordonnance au nom de l'enfant, datée et signée par le médecin est obligatoire.

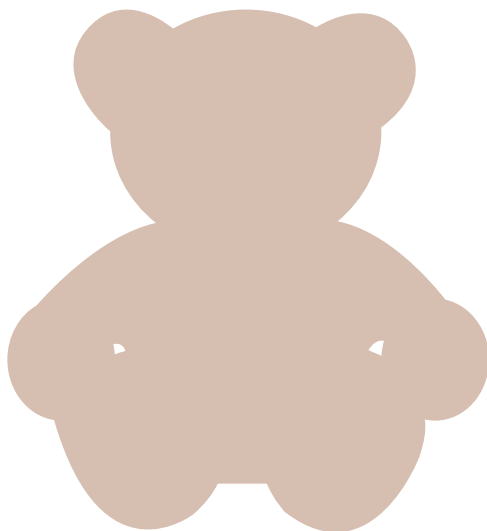
- **Les médicaments doivent être identifiés** par le nom et le prénom de l'enfant, et remis en mains propres à la personne qui l'accueille.

- **En cas d'allergie** ou de problème particulier, un protocole sera établi avec le médecin de la crèche.

- **Signaler tout traitement** donné à la maison.

- **Si votre enfant est absent**, pensez à nous prévenir avant 9 heures. A son retour, en cas d'absence pour maladie, n'oubliez pas de fournir un certificat médical (nécessaire à la facturation).

- **Accordez-vous le temps des transmissions du soir, sans oublier l'horaire limite de fermeture fixé à 18 h 30 qui ne peut être dépassé.**



LE MOT DE L'ÉQUIPE

Ce livret est l'aboutissement d'une réflexion de tous les professionnels des établissements Petite Enfance.

Nos objectifs sont :

- De rester à votre écoute.
- De créer et maintenir le dialogue avec vous.
- De répondre à vos questions et préoccupations.

